

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



Séance d'accueil des nouveaux engagés

27 novembre 2014

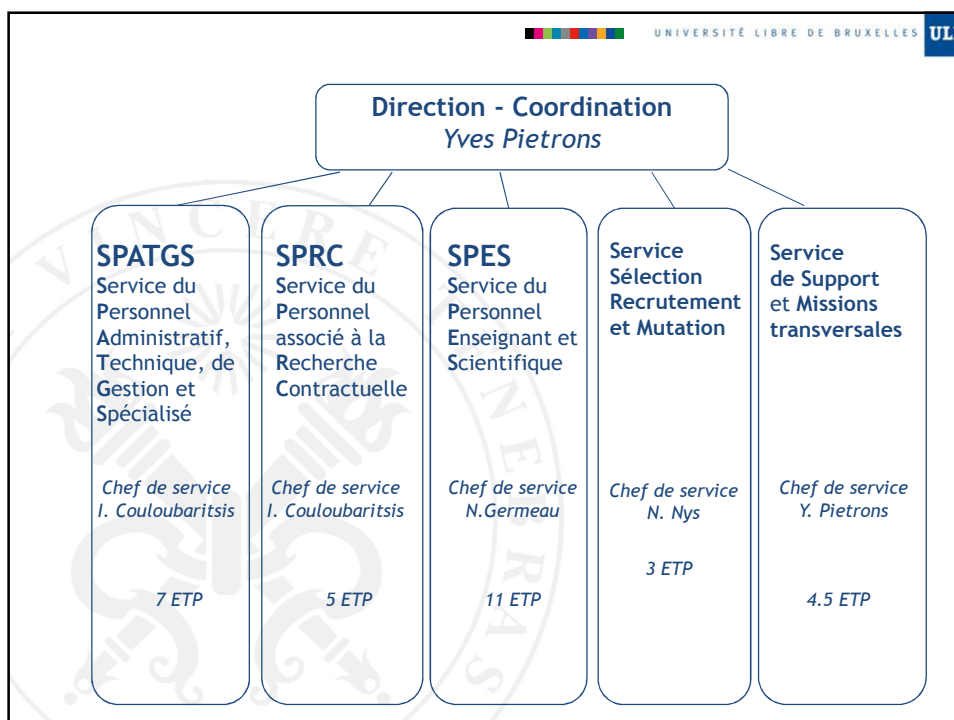
ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES




Atelier carrière

Personnel enseignant et scientifique

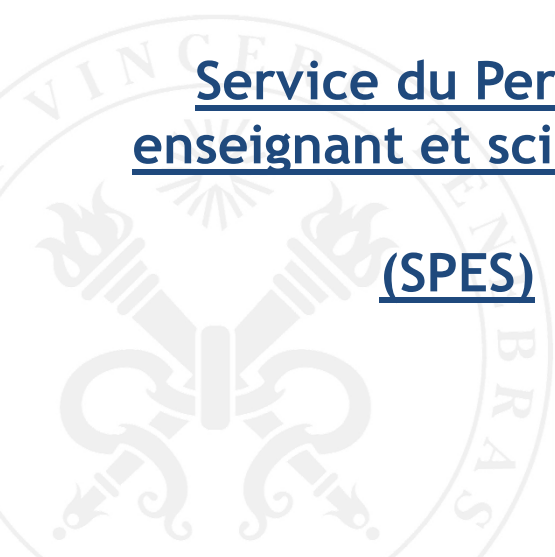
Nadine GERMEAU
Responsable du Service du Personnel enseignant et scientifique




 UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**

Service du Personnel enseignant et scientifique

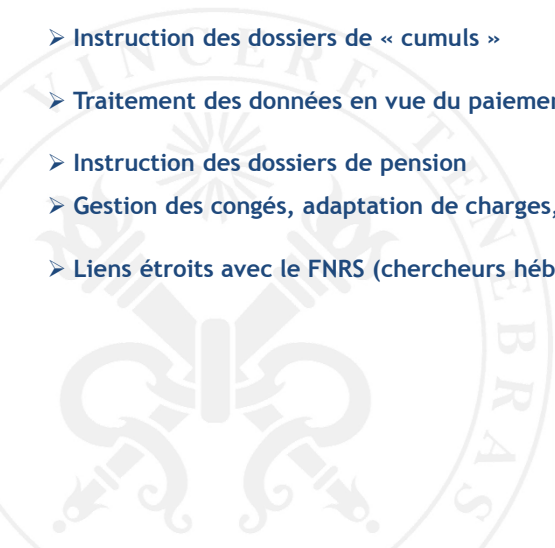
(SPES)



 UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**

1. Missions du service du personnel enseignant et scientifique

- Instruction des dossiers de « cumuls »
- Traitement des données en vue du paiement des rémunérations
- Instruction des dossiers de pension
- Gestion des congés, adaptation de charges,...
- Liens étroits avec le FNRS (chercheurs hébergés à l'ULB)



2. Définitions

corps scientifique et corps académique (1)

- Corps scientifique temporaire
 - Assistant, AEX, ATLV, APO, Collaborateur scientifique ou industriel, assistant volontaire, chercheur,
- Corps scientifique définitif
 - Thèse de doctorat + nomination à titre définitif (PAS)

2. Définitions

corps scientifique et corps académique (2)

- Corps enseignant
 - Temps partiel: maitre d'enseignement, maitre de conférences, chargé de cours
 - Temps plein : chargé de cours, professeur, professeur ordinaire
- Personnel académique =
 - Corps scientifique définitif+ Corps enseignant

3. Procédure d'engagement **corps scientifique et corps académique**

Vacances

- Scientifiques : publication au printemps qui précède la nomination
- Académiques: publication à l'automne qui précède la nomination
 - Etablies par la faculté en conformité avec le plan stratégique
 - Définition par la faculté du domaine

4. Développement de la carrière **corps scientifique (1)**

Durée de l'engagement

- Règle générale : mandats de 2 ans renouvelables
- Assistant :
 - 3 x 2 ans
 - Anciennetés : scientifique dans la charge (6 ans max) et pécuniaire
 - Mandat exceptionnel

4. Développement de la carrière **corps scientifique (2)**

- Assistant (suite)
 - assistants (temps plein et mi-temps) consacrent au minimum la moitié de leur temps à la recherche > thèse
 - assistant temps plein comporte 1800 heures de prestations, au total par année et au maximum 300 heures de présence face à l'étudiant
 - les charges, hors recherche, d'un assistant ne se limitent pas à du temps présentiel face à l'étudiant

4. Développement de la carrière **corps scientifique (3)**

- Assistant (suite)
 - mandat temps plein ou mi-temps
 - Cumul non autorisé avec aex et bourse
 - Si doctorat
 - >> barème 530 et mandat non renouvelé
!!!possibilité carrière académique via « chaires non profilées » ou chaire sur profil – voir infra

4. Développement de la carrière **corps scientifique (5)**

- Assistant chargé d'exercices :
 - mandat de 2 ans renouvelable
 - Toujours à temps partiel
 - fractions possibles : 0,05, 0,10, 0,15 ou 0,20 correspond aux prestations face aux étudiants auxquelles s'ajoutent: charge pédagogique, administrative et logistique, contraintes ponctuelles

4. Développement de la carrière **corps scientifique (6)**

- Assistant chargé d'exercices (suite)
 - rémunération au forfait horaire > sans ancienneté
 - mandat accessoire - ne permet pas une carrière
 - cumul avec assistant, bourse non autorisé

4. Développement de la carrière corps scientifique (7)

- Assistants chargés d'exercices adjoints à un titulaire de langue vivante et assistant pédagogique
 - nomination en qualité de **Maître de langue ou Maître assistant pédagogique** (3 mandats de 2 ans renouvelables – après 6 ans possibilité d'accéder à l' « automaticité »)
 - Anciennetés pécuniaires, ATLV et APO

4. Développement de la carrière corps scientifique (8)

- Assistants chargés d'exercices adjoints à un titulaire de langue vivante et assistant pédagogique (suite)
 - temps plein : 495 H face aux étudiants et 165 h consacrées à la conception des cours et aux méthodes d'évaluation
 - ATLV : enseignement des langues vivantes
 - APO : encadrement pédagogique (y compris les guidances) de cours de base de BA1)

4. Développement de la carrière **corps scientifique (9)**

- Assistants chargés d'exercices adjoints à un titulaire de langue vivante et assistant pédagogique (suite)
- Promotions
 - ✓ Maître de langue principal ou Maître assistant pédagogique - 8 ans de mandat
 - ✓ Premier maître de langue ou Premier maître assistant pédagogique - après 12 ans de mandat dont 4 comme MLP

4. Développement de la carrière **corps scientifique (10)**

- Assistants chargés d'exercices adjoints à un titulaire de langue vivante et assistant pédagogique (suite)
- Promotions
 - via procédure facultaire, commission interfacultaire de classement, Commission Elargie des Recteur, CA

4. Développement de la carrière

Progression dans la carrière (11)

- Mandat exceptionnel assistant, post-doc, promotions ATLV >> commission Interfacultaire sur avis de la faculté
- Ensuite : Post-doc et ATLV >> commission élargie des Recteurs
- Régularisation PAS >> CCO : « automatique » si pas avis négatif de la faculté
- Promotions PRO et ORD >> Commission des recteurs

5. Carrières académique

- Recrutements
 - Chaires non profilées temps plein (2/an)
 - Chaires profilées temps plein
 - Chaire profilées temps partiel

6. Développement de la carrière corps académique (temps plein) (1)

- Carrière académique temps plein comporte 3 niveaux
 - Premier assistant si moins de 8 ans de thèse → lorsque ancienneté de thèse = 8 ans >> nomination automatique en qualité de chargés de cours l'année suivante – (sauf avis négatif de la faculté)
 - Professeur
 - Professeur ordinaire

6. Développement de la carrière corps académique (temps plein)(3)

- Des conditions de nomination à temps plein
 - faire état d'une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement ;
 - avoir une expérience post-doctorale ;
 - avoir effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat (que celle-ci ait été effectuée durant la période doctorale ou post-doctorale) soit d'une année académique, soit d'une période de 12 mois répartis sur un maximum de 4 séjours
 - faire état d'un excellent dossier
 - !!!! Niveau de connaissance du français

6. Développement de la carrière corps académique (temps plein)(5)

- De la procédure de nomination – chaires non profilées (toujours à temps plein)
 - Publicité de la vacance assurée par le Recteur
 - Candidatures adressées au Recteur (au sujet du dossier de candidature, cfr à l'article 46 du texte coordonné)
 - Max 3 fois candidat aux chaires non profilées
 - Le Recteur communique aux facultés concernées les dossiers de candidature

6. Développement de la carrière corps académique (temps plein)(6)

- De la procédure de nomination – chaires non profilées (toujours à temps plein)
 - Le SPES se prononce sur la recevabilité administrative des candidatures
 - Commission Spéciale constitue les Commissions Scientifiques Spécifiques (CSS) – 3 membres corps académique définitif
 - CSS se prononce sur base d'une grille ad-hoc – échelle (A-E)

6. Développement de la carrière corps académique (temps plein) (7)

- De la procédure de nomination – chaires non profilées (toujours à temps plein)
 - Commission Universitaire de Classement (CUC)
 - Audition des candidats repris sur la « shortlist » et ensuite sélection entre 2 et 5 fois plus de candidats que de postes disponibles
 - Après audition de ces candidats, Recteur et VR concernés sélectionnent candidats présentés à la Commission Elargie des Recteurs

6. Développement de la carrière corps académique (temps plein) (8)

- De la procédure de nomination – chaires non profilées (toujours à temps plein)
 - Commission Elargie des Recteurs choix des 2 candidats retenus
 - Entérinement du choix de la Commission Elargie des Recteurs par le CoA
 - Retour vers les candidats non retenus est prévu

7. Développement de la carrière corps académique (9)

- De la procédure de nomination – chaires profilées (temps plein/temps partiel)
 - plan stratégique facultaire (5 ans)
 - Vacance définie par Commission facultaire
 - Faculté assure une publicité suffisante et ciblée
 - Si pas 5 (3 pour temps partiels) candidatures suffisantes → vacance est ré-ouverte !! – dérogation possible si motivée par commission facultaire- Vérification par le VR

7. Développement de la carrière – corps académique (10)

- De la procédure de nomination – chaires profilées (temps plein/temps partiel)
 - Examen des candidatures par la Commission facultaire (! Nb membres)
 - Synthèse et rapports des candidatures selon canevas et évaluation de la qualité selon échelle (A-E)
 - Audition des candidats classés A ou B
 - Leçon publique (temps partiel : ‘le cas échéant’)

7. Développement de la carrière corps académique (11)

- De la procédure de nomination – chaires profilées (temps plein/temps partiel)
 - Rapport (argumenté) de la Commission facultaire à la Commission Spéciale
 - Vote majorité simple
 - Si rejet du rapport : dossiers+ rapport sont transmis au CoA pour décision
 - VR vérifie conformité du processus – avis communiqué au CoA

7. Développement de la carrière corps académique (12)

- De la carrière académique à temps partiel
Uniquement enseignement
 - De préférence docteur – dérogation possible
 - Niveau de connaissance du français!!!!
 - Recrutement en qualité de maître de conférences (3 ans +2)
 - Max : 0,4 etp (120h/an) tous mandats rémunérés ou non confondus
 - Si 0,40 etp + docteur ->> automatiquement chargé de cours temporaire

7. Développement de la carrière corps académique (13)

➤ De la carrière académique à temps partiel

Mini-chaires

- Justifié par la faculté en raison de la matière
- La vacance spécifie la part recherche attendue
- Docteur et minimum 0,4 etp->> nomination chargé de cours temporaire au %

7. Développement de la carrière corps académique (14)

➤ Progression dans la carrière à temps plein

Rappel promotions possibles:


- Professeur
 - Professeur ordinaire
- !!! Pas d'automatisme
→ sur dossier et avec critères

7. Développement de la carrière corps académique (15)

- Progression dans la carrière à temps plein
 - Seuls les cco temps plein > professeur
 - Seuls les pro temps plein > professeur ordinaire
 - Ancienneté de thèse : 12 ans professeur et 15 professeur ordinaire
 - Dossier de candidature : !! Publications Di-Fusion. Rapport de circonstance Commission pédagogique

7. Développement de la carrière corps académique (16)

- Progression dans la carrière à temps plein
 - Professeur
 - Prise en compte des travaux de recherche internationalement reconnus
 - Dossier d'enseignement
 - >> ensemble du dossier doit démontrer une nette évolution depuis nomination corps académique
 - Services à la collectivité : pas 1 critère déterminant mais est discriminant entre dossiers similaires

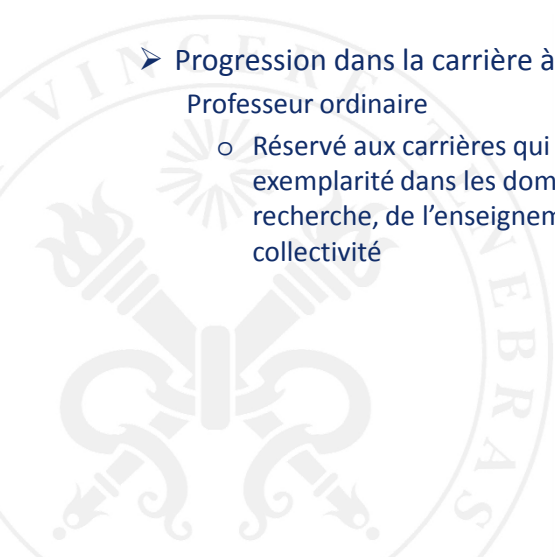
 UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**


7. Développement de la carrière corps académique (17)

➤ Progression dans la carrière à temps plein

Professeur ordinaire

- Réserve aux carrières qui se distinguent par leur exemplarité dans les domaines combinés de la recherche, de l'enseignement et des services à la collectivité



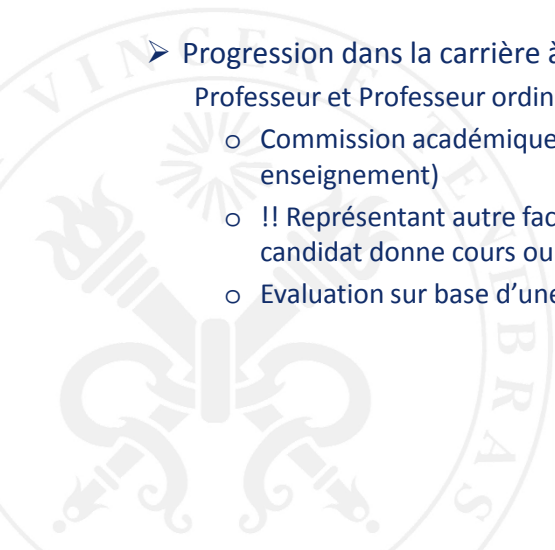
 UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**

7. Développement de la carrière corps académique (18)

➤ Progression dans la carrière à temps plein

Professeur et Professeur ordinaire

- Commission académique ad-hoc (recherche et enseignement)
- !! Représentant autre faculté dans laquelle le candidat donne cours ou centre de recherche
- Evaluation sur base d'une grille



7. Développement de la carrière corps académique (19)

- Progression dans la carrière à temps plein
Professeur et Professeur ordinaire
 - Dossier + rapport commission ad-hoc -> soumis à la commission facultaire de classement
 - Commission facultaire de classement : évalue qualité sur une échelle (A-E) et synthèse de chaque dossier selon canevas préétabli
 - Rapport communiqué aux candidats non classés A

7. Développement de la carrière corps académique (20)

- Progression dans la carrière à temps plein
Professeur et Professeur ordinaire
 - > Classement A-B-C et possibilité de postuler l'année suivante
 - Max 5 x en 10 ans
 - Pas de « prise de rang »

7. Développement de la carrière corps académique (21)

- Progression dans la carrière à temps plein
 - Rapport de la commission de classement est soumis à la Commission spéciale
 - Rapports et classement sont soumis au Recteur
 - Recteur et VR compétents présentent une pré-sélection à la Commission des Recteurs
 - Genre : critère déterminant en cas de dossiers similaires

7. Développement de la carrière corps académique(22)

- Promotions
 - Un nombre important de régularisations PAS>> CCO
 - Un nombre important de promotions CCO>> PRO
 - Un nombre limité de promotions PRO>> ORD

7. Développement de la carrière corps académique (23)

- Progression dans la carrière académique à temps partiel
 - Maître de conférence et chargé de cours temporaire : possibilité demander promotion après 5 ans d'ancienneté
 - Professeur ordinaire catégorie C: promotion honorifique

Personnel Enseignant et Scientifique

Liens utiles

- Vacances académiques et scientifiques
<http://www.ulb.ac.be/ulb/vacances/academiques/index.html>
- Site du Greffe :
<http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/DISPO-SCIENT-ACA.pdf>
- Site du SPES : <http://www.ulb.ac.be/drh/pes/index.html>
- Statuts organiques : articles 8 à 10
www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/STATUTS-ORGANIQUES.pdf

9. Carte d'appartenance

À l'engagement, chaque membre du personnel reçoit une carte d'appartenance moyennant le dépôt d'une photo d'identité au DRH

Fonctions de la carte :

- Accès aux parkings (autos et vélos)
- Accès aux bâtiments
- Avantages et réductions négociés auprès de commerçants
- Carte de lecteur et carte d'accès à internet au sein des bibliothèques

Contact : Olivia HAES (ext.2560)

www.ulb.ac.be/services/patgs/badges.html

9. Difficultés rencontrées dans le cadre du travail (1)

Sécurité, prévention et protection au travail

Harcèlement moral et sexuel

Violences au travail

Contacts :

Conseiller en prévention

Philippe DEJONGHE - SIPP (ext. 4404)

Personnes de confiance

Michèle WILMET-DRAMAIX - École de santé publique (02 555 4051)

Yvon MOLINGHEN - Faculté des Sciences (ext. 5553)

Pour plus d'informations sur ce sujet :

www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/reglementsgeneraux.html

9. Difficultés rencontrées dans le cadre du travail (2)

Service social des personnels

Contacts : Diane CHEVALIER - DSCU - SSP (ext. 4091)

Marie-Thérèse VANDENBOSCH - DSCU - SSP (ext. 3505)

Véronique VAN BRUSSELEN - DSCU - SSP (ext. 3506)

www.ulb.ac.be/services/patgs/service-social-personnel.html

10. Remboursement des frais de transports

Personnes de contact: gestionnaires au Service Traitements (DAF)

En fonction de la première lettre de votre nom de famille

Lettres A à C: Murielle VAN DE SANDE (ext.3513)

Lettres D à G : Antonella BACCHIOCCHI (ext.2358)

Lettres H à L : Yassine AGBANI (ext.2366)

Lettres M à S : Stéphanie BIERMANT (ext.3513)

Lettres T à Z : Marianne RUELLE (ext.3513)

Liens utiles :

Note informative reprenant l'ensemble des conditions :

www.ulb.ac.be/drh/pp/docs/info_fraisdep.pdf

Votre gestionnaire de dossier au service des traitements :

www.ulb.ac.be/drh/pp/index.html

11. Assurance hospitalisation

- L'Université a souscrit une assurance collective hospitalisation en faveur des membres de son personnel :

→ Affiliation automatique pour : tous les membres des corps enseignant et scientifique (PES), définitifs ou temporaires émargeant au cadre consolidé et titulaires d'un mandat d'au moins un mi-temps

- Lien utile :

Brochure de l'assurance hospitalisation :
www.ulb.ac.be/df/docs/hospibrochurefr2013.pdf

- Personnes de contact (Service traitements - Département financier):

Mme Murielle VAN DE SANDE (Ext. 2078)
 Mme Antonella BACCHIOCCHI (ext.2358)

12. Projet EURAXESS (1)



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

- Définitions :

- **Projet Euraxess** : favoriser la mobilité des chercheurs en Europe et généraliser les bonnes pratiques en matière de recherche et de gestion des ressources humaines dans les institutions de recherche.
- **Chercheurs** : toute personne effectuant une activité de recherche : doctorant, assistant de recherche (1/2 tps recherche - 1/2 tps enseignement), post-doctorant, chercheur senior aussi appelé « chercheur sur contrat », académique ayant la recherche dans ses missions (chargé de cours, prof, 1ers assistant, chercheur qualifié du FNRS...)

- Lien des pages ULB :

www.ulb.ac.be/recherche/presentation/euraxess/fr.html (FR)
 ou
www.ulb.ac.be/recherche/presentation/euraxess/en.html (EN)

12. Projet EURAXESS (2)

EURAXESS Rights

- Plan RH de l'ULB incluant **49 objectifs** (voté par le CA en mai 2013)
- Parmi ces objectifs :
 - développement de la communication vers les chercheurs et futurs engagés en matière de recrutement, promotions, règlements, etc. ;
 - développement d'un plan intégré de formation pour les chercheurs et académiques ;
 - actions en matière d'égalité des genres ; etc.
- Contact : Bibiane Freche - Bibiane.Freche@ulb.ac.be - ext. 4463

12. Projet EURAXESS (3)

EURAXESS Services :

- **International Welcome Desk** de l'ULB : aide compétente et personnalisée pour toutes les questions pratiques liées à l'arrivée de chercheurs à l'ULB et mise en contact avec les services compétents de l'Université (processus d'immigration et formalités d'octroi de visa, permis de séjour, « welcome pack », ouverture d'un compte bancaire, inscription à la mutuelle, statut de chercheur-visiteur, informations sur le système des soins de santé, recherche de crèche et d'école,...)
- Contact : Susan Black - Susan.Black@ulb.ac.be - ext. 3585

12. Projet EURAXESS (4)

EURAXESS Jobs :

- Publication par l'ULB de toutes ses offres d'emploi de chercheurs
- Objectif : diffusion plus large des offres d'emploi
 - ✓ Postes académiques et assistants de recherche : encodés par l'administration centrale.
 - ✓ Doctorants et post-doctorants sur projets (ARC, ERC, PAI, etc.) : encodés par le centre de recherche lui-même via mot de passe attribué par la Cellule Emploi au centre de recherche.
- Contact : Marc Vandeur - Marc.Vandeur@ulb.ac.be - ext. 3468

13. Gestionnaires au SPES (1)

Pour tout renseignement relatif au statut, à l'ancienneté, à la carrière, aux attestations, aux congés,...

En fonction de votre faculté:

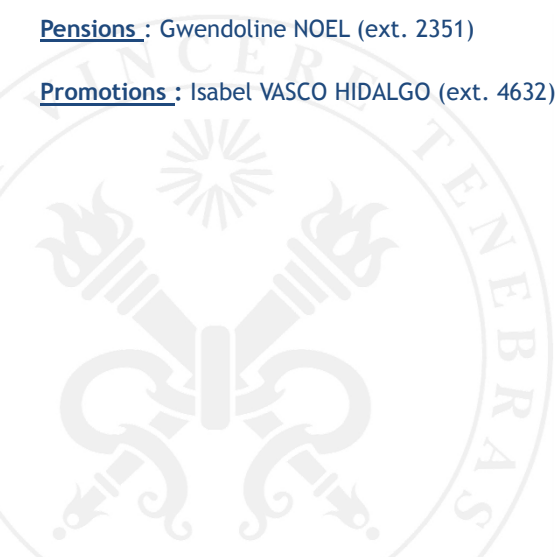
Faculté d'architecture : Dominique LIPPENS (ext. 6041)
 Faculté de droit et de criminologie : Elisabeth THIRY (ext. 6615)
 Hôpital Erasme : Thierry LEMPKOWICZ (ext. 2332)
 Faculté des sciences sociales et politiques : Elisabeth THIRY (ext. 6615)
 Institut d'études européennes : Florian DAMIEN (ext. 6068)
 Faculté de médecine : Thierry LEMPKOWICZ (ext. 2332)
 Faculté de pharmacie : Gwendoline NOEL (ext. 2351)
 Faculté de philosophie et lettres : Laetitia COUSSEMENT (ext. 3187)
 Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation : Laetitia COUSSEMENT (ext. 3187)
 Faculté des sciences : Florian DAMIEN (ext. 6068)
 Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management : Elisabeth THIRY (ext.6615)
 Faculté des sciences de la motricité : Thierry LEMPKOWICZ (ext. 2332)
 Faculté des sciences appliquées : Isabel VASCO HIDALGO (ext. 4632)
 École de santé publique : Thierry LEMPKOWICZ (ext. 2332)

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**

13. Gestionnaires (2)

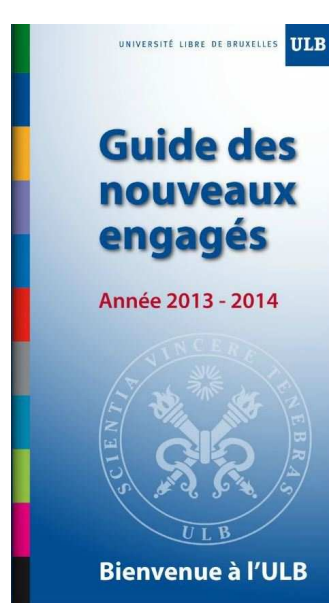
Pensions : Gwendoline NOEL (ext. 2351)

Promotions : Isabel VASCO HIDALGO (ext. 4632)



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**

- Compilation d'informations diversifiées sur l'Université et votre vie à l'ULB
- Liens utiles
- Personnes de contacts
- ...





UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES **ULB**



Merci pour votre attention !